

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 11 octobre 2021

Date de convocation : 7 octobre 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17    Procurations : 2    Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDEDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Frédéric TABON, Michel AURIGNAC

PROCURATIONS : Frédéric TABONE à Olivier CHARRET, Michel AURIGNAC à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

#### DÉLIBÉRATION N° 2021-55 :

#### Réhabilitation de la maison Pétrique en logements communaux - Approbation du projet et du plan de financement

M. le Maire rappelle la délibération en date du 2 juin 2020 approuvant le projet de réhabilitation de la maison Pétrique en 5 logements communaux ainsi que son plan de financement prévisionnel.

M. le Maire précise que le permis de construire a été obtenu et qu'il convient maintenant de lancer les consultations pour les marchés de travaux.

De plus, afin de solliciter d'autres subventions, il convient d'actualiser le plan de financement tenant compte, côté recettes, de toutes les subventions possibles pour ce type de projet et, côté dépenses, de l'actualisation du coût des travaux liée à l'augmentation des prix et à la prise en compte des frais annexes (raccordement eau et assainissement, raccordement électrique, diagnostic amiante avant travaux, bureau de contrôle, SPS...)

Il précise enfin que, dans le cadre de la participation attendue du Département, les appartements seront conventionnés PALULOS et qu'il convient d'autoriser le Maire à signer la Convention.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>			
	HT	TVA	TTC
<b>Travaux</b>	<b>445 961,04 €</b>	<b>10%</b>	<b>490 557,14 €</b>
1 - Gros-œuvre - maçonnerie - béton - réseaux	105 907,50 €		
2 - Travaux divers sur couverture ardoise	47 379,60 €		
3 - Menuiseries extérieures - occultations	31 570,00 €		
4 - Menuiseries intérieures bois	37 116,35 €		
5 - Plâtres - isolation - plafonds - cloisons	73 507,00 €		
6 - Plomberie - sanitaire - WC	33 670,85 €		
7 - Chauffage - électricité	43 918,50 €		
8 - Carrelage - Faïences	16 169,00 €		
9 - Revêtements de sols souples	10 146,00 €		
10 - Peinture - revêtements muraux	37 736,24 €		
11 - Désamiantage	8 840,00 €		
Raccordement réseaux Eau et Assainissement	3 525,83 €	10%	3 878,41 €
Raccordement Electricité	8 876,77 €	10%	9 764,45 €
Démolition plafonds lattis (avant travaux)	2 802,99 €	20%	3 363,59 €
Mission CSPS	2 500,00 €	0%	2 500,00 €
Diagnostic amiante avant travaux	2 047,00 €	20%	2 456,40 €
Contrôle technique	3 525,00 €	20%	4 230,00 €
Honoraires architectes	37 900,00 €	10%	41 690,00 €
Honoraires OPC	1 800,00 €	10%	1 980,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>508 938,63 €</b>		<b>560 419,99 €</b>

<b>RECETTES</b>			
Subvention Conseil départemental			64 521,00 €
Subvention DETR (20 % de 455 740 € HT)			91 148,00 €
Subvention de la Communauté de Communes du Pays de Nay			15 000,00 €
Subvention du Conseil Régional			15 000,00 €
Emprunt			300 000,00 €
TVA			51 481,36 €
Autofinancement / fonds propres			23 269,63 €
<b>TOTAL</b>			<b>560 419,99 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications et en avoir largement délibéré,

**DECIDE :**

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat et de tout autre partenaire susceptible d'accompagner financièrement la collectivité dans le cadre de la réalisation de ce projet,

**AUTORISE** le Maire à :

- lancer les marchés de travaux,
- signer la convention PALULOS avec le Département,
- à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>19</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Pour copie conforme,  
Le Maire

